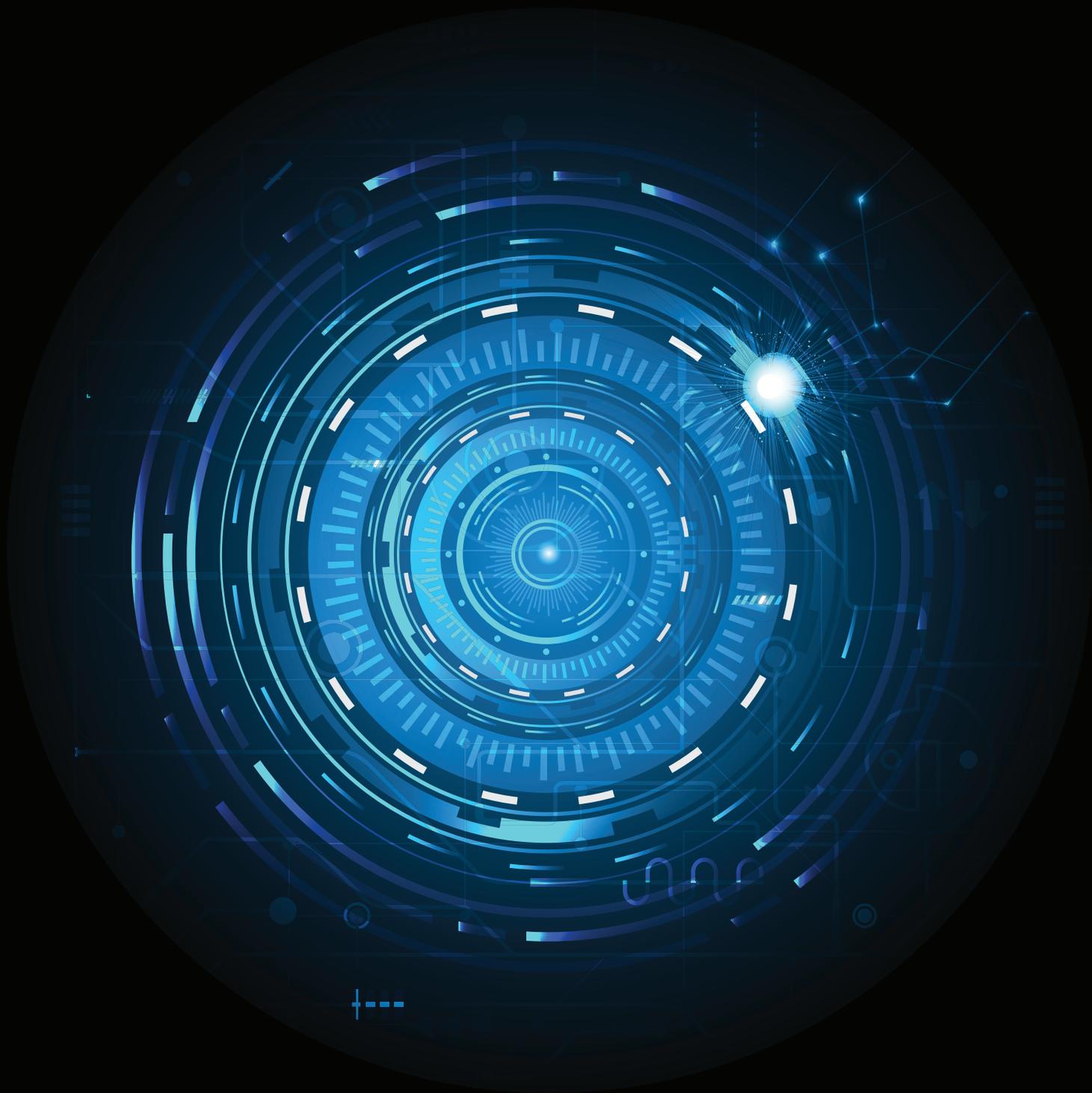


**Deloitte.**



## **Modernisation des paiements**

Rapport sur les besoins des utilisateurs  
finaux en matière de paiements des sociétés

Étude indépendante de Deloitte commandée par l'Association des banquiers canadiens (ABC)

# Introduction

## Table des matières

### Introduction

Démarche .....	4
Observations et champ d'application des entretiens .....	5
Principales caractéristiques appréhendées .....	6

### Principales constatations

Résumé .....	8
Abondance des données sur les transferts.....	9
Transparence des paiements .....	10
Paiements transfrontaliers .....	11
Acheminement des paiements .....	12
Limites .....	13
Rapidité.....	14
Finalité .....	15

<b>Conclusion</b> .....	16
-------------------------	----

# Démarche

Une démarche globale et itérative a été établie pour recueillir des données sur les besoins en matière de paiements des sociétés et des organismes publics du Canada

Paiements Canada a entrepris la modernisation de l'infrastructure canadienne des paiements. Le secteur bancaire, par l'intermédiaire de l'Association des banquiers canadiens, a commandé à Deloitte une étude indépendante sur les besoins des sociétés en vue de mettre en place un ensemble de capacités pouvant

stimuler la création de valeur pour les sociétés, les administrations publiques et les utilisateurs finaux. Le présent rapport résume les principales constatations de cette démarche, qui a fait appel à la participation des institutions financières et de Paiements Canada.

**L'étude a porté sur les besoins en matière de paiements des sociétés et des pouvoirs publics dans les trois fonctions de paiement générales :**



## Notre démarche

Une démarche en trois étapes a présidé à une évaluation globale des besoins en matière de paiements des utilisateurs finaux dans les sociétés :

### Panorama mondial

Nous avons mené une vaste étude des paiements de sociétés pour comprendre les meilleures pratiques dominantes.



### Entretiens avec des sociétés et des organismes publics

Nous avons effectué 30 entretiens dans le but de déterminer les aspects problématiques relatifs au traitement et au rapprochement des paiements, et d'évaluer l'intérêt que manifeste le marché à l'égard de l'adoption de nouveaux modes de paiement.



### Synthèse des résultats des entretiens

Nous avons réalisé une synthèse des résultats pour formuler et hiérarchiser les principales perspectives que nous en avons dégagées pour répondre aux besoins de paiement des sociétés.

## Champ d'application du rapport

- Principales constatations des entretiens quant aux besoins en matière de paiement des sociétés et des organismes publics

# Observations et champ d'application des entretiens

Pendant trois mois, nous avons mené au total 30 entretiens auprès de sociétés et d'organismes publics de 10 secteurs d'activité et de neuf villes

Les entretiens ont visé à comprendre les besoins des utilisateurs finaux et les aspects problématiques relatifs aux paiements des sociétés dans les fonctions créditeurs, débiteurs et gestion de trésorerie.

Ce processus s'est adressé aux administrations municipales, provinciales et fédérale, de même qu'à des sociétés canadiennes dont le chiffre d'affaires annuel s'échelonnait entre 20 millions de dollars et 5 milliards de dollars.

## Échantillon de secteurs d'activité participants

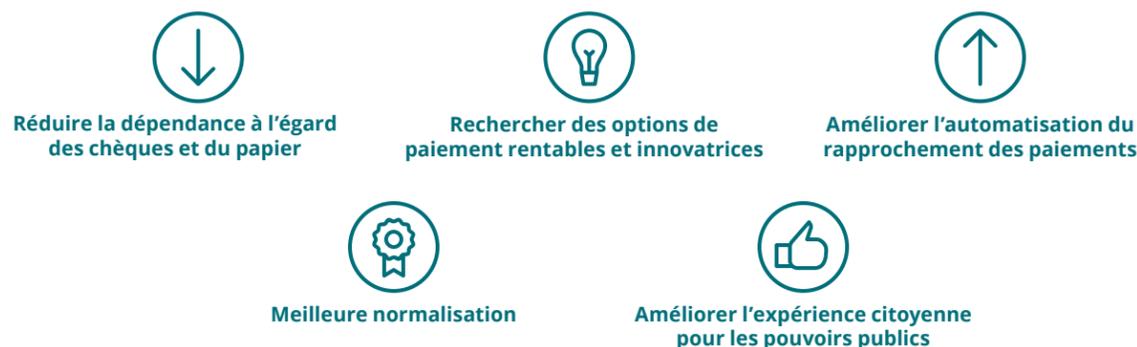


Services financiers • Commerce de gros et de détail • Énergie et mines • Agriculture • Secteur manufacturier  
Secteur public • Télécommunications • Assurance • Transports • Immobilier

## Paiement des sociétés – contexte

Les sociétés et les organismes publics ont recours à un éventail de mécanismes de paiement, tant sur papier que sur support électronique, pour répondre à leurs besoins d'affaires et interagir. Ils ont largement adapté des mécanismes de paiement établis en mettant au point des processus de paiement et des outils automatisés pour accroître l'efficacité opérationnelle et améliorer les expériences de leurs clients. En outre,

les participants à notre étude connaissaient peu les solutions de paiement nouvelles et émergentes (p. ex., SWIFT gpi et virement Interac), qui peuvent stimuler davantage le perfectionnement des fonctions de paiement des sociétés. Ces dernières continuent de privilégier les moyens ci-dessous pour rehausser la valeur et l'efficacité des paiements.



# Principales caractéristiques appréhendées

Nous avons exploré les principales caractéristiques des paiements pour déterminer les besoins des utilisateurs finaux des sociétés et des organismes publics de l'ensemble du Canada

En plus des observations que nous avons faites afin de mieux comprendre les paiements des sociétés, les 10 caractéristiques thématiques des paiements ci-dessous ont orienté nos entretiens et nos discussions :



## Disponibilité des fonds en temps réel

Traitement et exécution des paiements moyennant une disponibilité instantanée ou quasi instantanée des fonds



## Irrévocabilité et finalité

Finalité des transferts de fonds, qui assure la sécurité des paiements et réduit le risque pour les bénéficiaires



## Données enrichies

Données accompagnant les paiements conformes à la norme ISO 20022 pour rationaliser le traitement des paiements (p. ex., le rapprochement et le dépôt)



## Limites plus élevées

Limites d'opération fixées de manière à se prêter à divers cas d'utilisation des paiements de sociétés, et à évaluer l'intérêt des sociétés envers un relèvement graduel des limites par type de société



## Acheminement des paiements

Activation de l'acheminement des paiements en fonction du numéro de compte bancaire du bénéficiaire ou d'un identifiant alias exclusif tel que l'adresse de courriel, le numéro de téléphone mobile, le numéro d'identification d'entreprise créancière (NIEC) ou les codes QR



## Transparence

Suivi des paiements pour améliorer la visibilité de l'état des opérations à l'aide d'avis et de confirmations envoyés aux participants à la réception



## Paiements transfrontaliers

Envoi et réception efficaces et rentables de paiements transfrontaliers afin de promouvoir les aspects financiers du commerce international



## Paiements récurrents et postdatés

Capacité de planifier des paiements assortis de dates ultérieures et à des intervalles récurrents afin de tirer parti de cas d'utilisation tels que la paie et le règlement de factures de services publics



## Paiements de masse en temps réel

Activation de crédits et de débits massifs en temps réel, qui nécessitent en général un processus de transfert par lots



## Intégration directe dans les systèmes de paiement

Intégration dans les systèmes de gestion intégrée courants pour faciliter l'activation et le traitement direct des paiements

# Principales constatations

## Résumé

Les besoins en matière de paiements des sociétés diffèrent considérablement de ceux des consommateurs. Une fonctionnalité de paiement utilisant des données abondantes et conçue pour les sociétés et les organismes publics canadiens renforcera la simplicité des opérations et les gains d'efficacité.



La production de données abondantes sur les transferts pour accompagner les paiements rationalisera le rapprochement des écritures et se prêtera à une affectation automatisée exacte des fonds.



L'amélioration de la transparence des paiements est primordiale – il est essentiel de communiquer l'état et de confirmer la réception de tous les paiements.



L'inefficacité et les retards des paiements transfrontaliers sont des aspects problématiques fréquemment déplorés; le Canada étant tributaire d'une impartition mondiale, une meilleure solution s'impose pour le traitement des paiements internationaux.



L'acheminement des paiements en fonction des numéros de compte est la norme dominante en ce qui concerne les paiements de sociétés; une souplesse et une sécurité accrues et l'utilisation d'alias aux fins d'acheminement des paiements contribueraient à simplifier davantage les opérations des sociétés.



Le relèvement des limites (plus de 25 000 \$) est une condition préalable nécessaire, mais n'est peut-être pas l'unique facteur qui encouragera l'adoption des paiements en temps réel.



Le niveau d'intérêt suscité par l'exécution instantanée des paiements dans le cas des crédetes a été inférieur à l'intérêt que suscitent les autres caractéristiques, mais il est jugé important pour des utilisations précises.



La finalité est jugée très avantageuse pour les débetes consommateurs-entreprises parce qu'elle est garantie d'une certitude accrue que les paiements seront effectués et d'une meilleure gestion des risques.

## Des données abondantes sur les transferts

La production de données abondantes sur les transferts avec les paiements rationalisera le rapprochement des écritures et se prêtera à une affectation automatisée exacte des fonds.

Les méthodes de paiement actuelles des sociétés présentent des limites quant à l'information sur les transferts accompagnant les paiements. Les sociétés reçoivent cette information séparément par d'autres mécanismes (p. ex., un courriel, une télécopie ou un document papier) et utilisent des processus de rapprochement manuels pour apparier l'information sur le transfert et le paiement. Il en résulte une augmentation des coûts de traitement puisque des équipes importantes doivent se consacrer à l'exécution de ces processus. Plus précisément, les organismes publics ont manifestement besoin de renseignements sur les transferts des revenus entrants (p. ex., l'octroi de licences, les droits d'entrée dans les parcs et les frais de transport) pour affecter les fonds avec exactitude aux organismes ou aux programmes gouvernementaux concernés.

Les fournisseurs des sociétés préfèrent encore les chèques aux modes de

paiement électroniques en raison des avis de transfert qu'ils obtiennent ainsi. De plus, le caractère hétérogène des données et l'absence de directives d'utilisation empêchent la transmission de l'information par les modes de paiement existants. Cette situation est source de confusion et multiplie les demandes de service associées aux demandes de renseignements sur les paiements. L'utilisation commune d'un dictionnaire de données et de directives d'utilisation permettra d'uniformiser davantage l'utilisation et l'application de données utiles sur les transferts.

Enfin, l'utilisation traditionnelle des données pour améliorer les prévisions et l'analytique subsiste. Des données abondantes sur les transferts peuvent se révéler inestimables pour les organisations intéressées à mieux comprendre les habitudes de leurs clients et leurs propres constantes en matière de crédetes et de débetes.

### POINT À RETENIR

L'information non structurée sur les transferts qui accompagne un volume de paiements supérieur aux types de paiements courants devrait, à tout le moins, générer une valeur additionnelle. Pour que les sociétés tirent parti des champs d'information structurés de la norme ISO, il faudra mettre en place des dictionnaires de données et des modèles d'instructions convenus afin d'assurer l'uniformisation du flux et de la disponibilité de données bonifiées entre les payeurs et les bénéficiaires. Les dictionnaires de données et les directives d'utilisation doivent être définis en fonction de marchés verticaux sectoriels précis, en collaboration avec les sociétés (acheteurs et fournisseurs), les fournisseurs de SGI et leurs fournisseurs de services de paiement.



### Comparaison mondiale

À l'échelle mondiale, la norme de messagerie ISO 20022 a été adoptée par plusieurs territoires de compétence dans leurs infrastructures de paiement, et un nombre croissant de pays planifient l'adoption de cette norme.

L'espace unique de paiement en euros (SEPA) de l'Union européenne a adopté la norme ISO 20022 pour ses régimes de paiement, et constate que les sociétés tirent parti des avantages de l'amélioration de la qualité du rapprochement des écritures, de la circulation transfrontalière et des transferts de paiements bien documentés.

En Australie, la New Payments Platform (NPP) a adopté la norme ISO 20022 et projette la mise à profit de champs structurés relatifs aux transferts en vue de la prestation de services interposés (overlay services).



### Éléments d'information généralement souhaités

- Nom
- ID ou numéro du client
- Numéro de facture
- Montant du paiement
- Date du paiement
- NIEC ou identifiant de la société

# Transparence des paiements

L'amélioration de la transparence des paiements est primordiale – l'état et la confirmation de la réception de tous les paiements sont essentiels.

Les méthodes de paiement existantes (telles que les transferts électroniques de fonds, ou TEF, et les télévirements) utilisées par les sociétés pour les paiements transfrontaliers et nationaux offrent une visibilité limitée quant à l'état des paiements, par exemple la confirmation de leur réception.

Dans les opérations transfrontalières en particulier, le suivi de l'état des paiements fait appel à des processus manuels fastidieux tant de la part des expéditeurs que des destinataires. Cela tient aux fuseaux horaires, à la dépendance à l'égard de multiples intermédiaires et à l'uniformité limitée du suivi de l'information.

En ce qui concerne les paiements nationaux, la transparence est hautement souhaitable pour les sociétés dans le cas desquelles des paiements sensibles au facteur temps doivent accompagner les produits fournis et les services assurés (p. ex., les entreprises de transport de marchandises qui

exigent la confirmation du paiement avant d'autoriser les expéditions).

Les sociétés ont fait état de la nécessité de valider les renseignements sur les bénéficiaires avant l'envoi d'un paiement pour éviter l'acheminement erroné des paiements attribuable à des erreurs humaines commises dans la saisie des renseignements sur les bénéficiaires. Ce besoin est manifeste dans le cas des paiements pour lesquels il n'y a pas ou peu d'interaction directe avec le bénéficiaire ultime (p. ex., les paiements de réclamations et les rachats de placements).

Dans le cas des organismes publics, l'amélioration de la transparence des paiements rehausserait sensiblement l'expérience des citoyens parce que ceux-ci sauraient avec plus de certitude que les paiements ont été envoyés et reçus. Par exemple, les débits préautorisés (DPA) représentent un instrument de paiement solidement établi dans les sociétés parce qu'ils garantissent l'exécution des paiements.

## POINT À RETENIR

La transparence des paiements nationaux est importante, mais il est capital de renforcer la transparence des paiements transfrontaliers. Plusieurs cas d'utilisation des paiements des sociétés tireraient grandement parti de l'amélioration de la transparence des paiements, et ces caractéristiques sont intimement liées aux secteurs d'activité dans lesquels la finalité du paiement est essentielle pour la fourniture de produits et de services. Le suivi de l'état du paiement, la validation des renseignements sur le bénéficiaire, la confirmation de la réception et la disponibilité des fonds constituent d'importants critères recherchés par les sociétés.



### Comparaison mondiale

*Le Faster Payment Service (FPS) du Royaume-Uni envoie aux banques tant expéditrices que destinataires un message de confirmation une fois qu'un paiement a été exécuté.*

*Pareillement, le système Real-time Payments (RTP) de la chambre de compensation des États-Unis et la NPP de l'Australie envoient un message de confirmation aux banques expéditrices. Celles-ci disposent ainsi de la latitude nécessaire pour déterminer comment les avis sont envoyés à leurs clients.*



### Répercussions en aval de la transparence des paiements

**Paiements entre consommateurs et entreprises :** *augmentation des volumes d'appels dans les télécentres et des coûts pour les sociétés relatifs aux demandes de renseignements des consommateurs au sujet de leurs paiements de factures.*

**Paiements entre consommateurs et entreprises :** *expérience utilisateur négative attribuable aux débiteurs mal acheminés ou mal documentés.*

**Paiements interentreprises :** *augmentation des coûts relatifs au traitement manuel des débiteurs.*

# Paiements transfrontaliers

L'inefficacité et les retards dans le traitement des paiements transfrontaliers sont des aspects problématiques fréquemment déplorés; le Canada étant tributaire de l'impartition mondiale, une meilleure solution s'impose pour le traitement des paiements internationaux.

Les sociétés ont observé que les frictions associées aux paiements transfrontaliers représentaient un aspect très problématique. Les retards de paiement, les choix limités de modes d'envoi des paiements transfrontaliers, le manque de transparence et les coûts élevés ou inconnus sont quelques-unes des causes de friction évoquées. Il est par conséquent fréquent que les paiements échouent ou soient mal acheminés et qu'une intervention manuelle importante soit nécessaire pour créditer les paiements aux bénéficiaires ou les débiter des comptes des payeurs.

Les sociétés tributaires de l'impartition et du commerce mondiaux sont aux prises avec des retards importants des flux des paiements courants, ce qui nécessite l'exécution de formalités supplémentaires entre l'acheteur et les fournisseurs de même qu'avec leurs banques respectives pour assurer le suivi et le repérage manuels des paiements. Cet aspect est particulièrement complexe puisqu'il n'existe pas d'identifiants ni

d'intermédiaires communs. De plus, les paiements transfrontaliers ne sont pas traités uniformément ni rapidement.

Les sociétés participantes ont exprimé des préoccupations quant au manque de transparence des déductions de frais associés aux télévirements internationaux. En général, les bénéficiaires ne reçoivent pas le montant convenu à cause des déductions de frais des intermédiaires qui sont effectuées sans préavis. Il en résulte que des paiements additionnels sont réclamés et que les expéditeurs font généralement face à des frais de retard et à d'autres frais.

De plus, les limites des données sur les paiements transfrontaliers de même que le troncage des données qui circulent à l'échelle mondiale en passant par des intermédiaires sont fréquemment signalés. Pour apparier l'information relative aux transferts et les paiements transfrontaliers, les sociétés ont recours à diverses solutions non intégrées (p. ex., des courriels et des télécopies).

## POINT À RETENIR

Les sociétés canadiennes qui ont recours à l'impartition et qui exercent des activités commerciales à l'échelle mondiale tireraient grandement parti d'un flux de paiements transparents et bien documentés sur les principaux axes. De plus, l'uniformisation des données entre des territoires d'échanges commerciaux, la capacité d'effectuer le suivi des paiements et des frais et des identifiants communs représentent d'importantes caractéristiques qui rehausseraient l'expérience des paiements transfrontaliers et réduiraient les frictions à cet égard.



### Pleins feux sur les paiements transfrontaliers : SWIFT gpi

*SWIFT gpi permet aux sociétés d'envoyer des paiements transfrontaliers en temps presque réel à plus de 450 banques situées dans 220 pays. Voici leurs principales caractéristiques :*

- *Crédite les comptes de 50 pour cent des bénéficiaires en moins de 30 minutes*
- *Effectue le suivi des paiements complet, en temps réel*
- *Renvoie des données sur les transferts intacts*
- *Permet de consulter les frais et les taux de change*



### Axes populaires du commerce et des paiements transfrontaliers

*Voici des régions géographiques dans lesquelles les sociétés canadiennes effectuent des opérations et où l'efficacité des paiements dans le cadre de solutions de paiement transfrontalières peut être avantageuse :*



# Acheminement des paiements

L'acheminement des paiements en fonction des numéros de compte est la norme dominante en ce qui concerne les paiements des sociétés; une souplesse et une sécurité accrues et l'utilisation d'alias aux fins d'acheminement des paiements contribueraient à simplifier davantage les opérations des sociétés.

La plupart des sociétés comptent sur le stockage des numéros de compte des contreparties, des fournisseurs et des clients aux fins de paiement. Bien que cette pratique ne cause pas de problème majeur d'acheminement en fonction des numéros de compte, la gestion des numéros de compte exige que des contrôles accrus de la sécurité et des risques soient mis en place et maintenus par les sociétés.

Les sociétés et les organismes publics ont fait état de problèmes concernant le répertoire des responsables de la facturation. En l'absence d'un répertoire central et en raison du manque d'uniformité de l'information à cet égard, les renseignements relatifs aux responsables de la facturation sont utilisés et présentés d'une manière inégale de sorte que la confusion des utilisateurs finaux augmente et que les paiements sont incorrectement acheminés. Les sociétés s'attendent à ce que les répertoires d'entreprise soient utilisés d'une manière cohérente et uniformisée.

Les organismes publics proposent plusieurs programmes de transfert des paiements aux utilisateurs finaux et estiment que l'utilisation d'alias exclusifs pour les différencier permettra d'affecter correctement les paiements aux comptes pour éviter les travaux de rapprochement manuels. De plus, l'utilisation d'alias par les sociétés simplifierait les cas d'utilisation consommateurs-entreprises et atténuerait la nécessité de communiquer les renseignements sur les comptes des sociétés aux utilisateurs finaux.

Les alias de sociétés doivent être conçus de manière à permettre l'établissement de structures de sous-comptabilité hiérarchiques et complexes afin que les comptes puissent être regroupés par les sociétés. Les numéros d'entreprise émis par les pouvoirs publics et les NIEC sont des exemples d'alias possibles.

La question des paramètres d'enregistrement, de tenue et de sécurité des alias de société doit être prise en considération et abordée de manière à garantir une certification acceptable avant l'adoption de ces paramètres.



## Comparaison mondiale

*Lancement du système de paiements en temps réel NPP en Australie, qui utilise les alias des détaillants et des sociétés sous la marque PayID.*

*Les sociétés peuvent être payées par leurs clients à l'aide de leur numéro d'entreprise australienne (ABN), en plus de leur adresse de courriel et de leur numéro de téléphone.*

*PayID offre des structures d'alias complexes et hiérarchiques au moyen desquelles les sociétés peuvent envoyer des paiements entrants directement au sous-compte d'une entreprise.*

*La chambre de compensation des États-Unis (TCH) a mis en place une solution sécurisée d'échange de jetons, qui consiste à gérer l'émission de jetons pour les opérations effectuées à l'aide d'appareils mobiles et en ligne. Les commerçants, les portefeuilles numériques et les applications mobiles stockent des jetons en remplacement de numéros de comptes, ce qui assure la protection des renseignements sur les comptes des clients.*



## Alias de sociétés possibles

- Numéros d'entreprise émis par les pouvoirs publics et ID de société
- NIEC

## POINT À RETENIR

L'établissement de répertoires d'entreprises communs et l'énoncé de directives d'utilisation uniformes pour normaliser les procédures sont nécessaires afin de simplifier l'acheminement des paiements. Le recours à des répertoires d'entreprises et à des alias conçus expressément pour les sociétés et les organismes publics aux fins d'acheminement des paiements contribuera à renforcer la souplesse, la sécurité et la simplicité de la gestion des fonctions créditeurs et débiteurs. La mise en place de contrôles acceptables de la certification et des risques concernant les répertoires d'entreprises communs serait essentielle pour encourager l'adoption et l'omniprésence de ces répertoires dans les sociétés.

# Limites

Le relèvement des limites (plus de 25 000 \$) est une condition préalable nécessaire, mais n'est peut-être pas l'unique facteur qui encouragera l'adoption des paiements en temps réel.

La détermination de la série appropriée de limites en vue de l'adoption d'un nouveau mode de paiement est un aspect important à considérer pour inciter les sociétés et les pouvoirs publics à adopter des méthodes électroniques et à délaisser les paiements sur papier traditionnels. Le relèvement des limites serait propice à la création de nouveaux cas d'utilisation pour les modes de paiement électroniques et à l'application de ces derniers à un ensemble plus étendu de sociétés qui pourraient utiliser les nouveaux types de paiements.

Les limites applicables tant aux secteurs d'activité qu'aux sociétés sont largement dictées par les types de paiements (p. ex., les paiements interentreprises, les paiements consommateurs-entreprises et les paiements pouvoirs publics-consommateurs) et l'envergure de la société. Les paiements de grandes sociétés et intergouvernementaux requièrent des limites nettement plus élevées (minimum de 100 000 \$) tandis que les sociétés de taille plus modeste qui utilisent des modèles entreprise-consommateurs ou consommateurs-entreprise ont besoin de limites nettement moindres (entre 25 000 \$ et 50 000 \$).

Les procédures internes fastidieuses associées au traitement de limites plus élevées dans les sociétés et les administrations publiques augmentent les retards dans l'envoi des paiements. Ces retards sont essentiellement attribués aux autorisations qui doivent être obtenues auprès des cadres supérieurs, ce qui peut représenter plusieurs jours d'attente. Les organisations complexes recherchent des procédures internes plus rapides pour améliorer le traitement des créditeurs.

Une série de limites attrayante accélérera l'adoption, mais celles-ci devront être supérieures à un seuil important pour créer de la valeur et devront être alliées à des données plus utiles, une transparence accrue et des caractéristiques de sécurité pour encourager l'adoption des paiements en temps réel. Les sociétés et les organismes publics ont fait état de la nécessité d'établir un cadre de référence solide pour gérer la fraude et la sécurité en prévision de la mise en place de nouveaux mécanismes de paiement; ce cadre de référence remplira une fonction importante qui encouragera la confiance et l'adoption.



## Comparaison mondiale

*Le Royaume-Uni (FPS) a enregistré une croissance exponentielle de l'adoption des paiements en temps réel par les sociétés en faisant passer la limite de 100 000 £ à 250 000 £. De plus, l'adoption par les sociétés de modes de paiement plus rapides et d'autres solutions de paiement numériques au Royaume-Uni a supplanté l'utilisation des chèques pour la première fois en 2016.*

*L'Australie (NPP) ne dispose actuellement d'aucune limite précise par opération, mais des limites sont imposées par la plupart des banques participantes en fonction de protocoles internes de gestion des risques. Il en résulte que l'adoption des paiements en temps réel par les sociétés est concentrée dans le segment des petites entreprises.*

## POINT À RETENIR

Pour encourager l'adoption d'une nouvelle méthode de paiement par les sociétés, il est recommandé que les limites soient dans un premier temps supérieures à 25 000 \$ pour un transfert créditeur unique. Cependant, pour accroître substantiellement l'adoption du modèle par les sociétés, il serait préférable que les limites soient considérablement relevées afin de couvrir un ensemble plus étendu de paiements entrants et sortants. De plus, il importe d'établir un processus permanent pour examiner et relever continuellement les limites afin de répondre aux besoins changeants du marché.

# Rapidité

Le niveau d'intérêt suscité par l'exécution instantanée des paiements dans le cas des crédateurs a été inférieur à l'intérêt que suscitent les autres caractéristiques, mais il est jugé important pour des utilisations précises.

Comparativement aux autres caractéristiques des paiements, les sociétés et les organismes publics ont exprimé un intérêt moindre pour l'augmentation de la rapidité des paiements. En général, les sociétés planifient les paiements sortants (p. ex., les paiements aux fournisseurs et les loyers mensuels), ce qui limite le besoin d'une rapidité accrue pour la disponibilité des fonds pour les bénéficiaires.

La nécessité d'accélérer les paiements est liée à des cas d'utilisation précis tels que les décaissements d'urgence et la paie spéciale qui, bien qu'ils soient limités par nature, doivent être examinés par les sociétés et les organismes publics. De plus, les sociétés ont mentionné les avantages de libérer les fonds le plus tardivement possible dans le but d'améliorer la gestion de la trésorerie.

Les fonctions débiteurs et gestion de trésorerie, qui traitent des volumes élevés de paiements consommateurs-entreprise ou consommateurs-pouvoirs publics, se sont montrées intéressées à accélérer les paiements comparativement au délai de traitement des crédateurs.

Les sociétés et les organismes publics ont fréquemment déploré de recevoir en retard les paiements de consommateurs ou de citoyens. Dans de nombreux cas, les paiements en retard ont eu pour effet de retarder davantage le processus de rapprochement des écritures. De plus, les participants à l'étude ont insisté sur le fait qu'ils souhaitaient étudier des cas d'utilisation tels que les rabais pour paiements anticipés, qui pourraient être possible grâce à l'accélération des paiements.

## POINT À RETENIR

La nécessité d'accélérer les paiements est plus marquée dans les fonctions débiteurs et gestion de trésorerie que dans la fonction crédateurs. Il y a cependant des cas d'utilisation uniques dans lesquels la rapidité d'exécution représente une importante caractéristique.

## Comparaison mondiale

Nom du système	Rapidité des fonds (Crédits)
 <b>FPS</b>	Généralement deux heures, et instantanément entre les participants
 <b>Betalningar i Realtid (BIR)</b>	Une ou deux secondes
 <b>NETS Real-Time 24x7</b>	Moins de 10 secondes
 <b>Fast and Secure Transfers (FAST)</b>	Moins de 15 secondes
 <b>NPP</b>	Moins de 60 secondes (règles d'interposition Osko)

Source : Meilleures pratiques mondiales de Paiements Canada en ce qui a trait aux systèmes de paiements en temps réel

# Finalité

La finalité est jugée très avantageuse pour les débiteurs consommateurs-entreprises parce qu'elle est garante d'une certitude accrue que les paiements seront effectués et d'une meilleure gestion des risques.

À l'heure actuelle, les sociétés s'en remettent aux téléversements nationaux pour assurer la finalité des paiements et garantir les fonds. Il en résulte des coûts de traitement plus élevés, compte tenu du prix des téléversements.

Les sociétés dont le volume de paiements consommateurs-entreprise est élevé font face aux incertitudes attribuables à la rétrofacturation et aux différends, une fois que les produits et services ont été fournis. La finalité s'est imposée comme étant prioritaire pour que les sociétés aient la certitude d'obtenir les fonds provenant des fournisseurs ou des consommateurs finaux.

Les organismes publics ont fait état de la nécessité de conserver une latitude dans la révocation des paiements des citoyens traités ou acheminés incorrectement, de sorte que la finalité ne représente pas un besoin important pour les pouvoirs publics.

## POINT À RETENIR

La finalité est considérée comme plus avantageuse pour les paiements consommateurs-entreprises parce qu'elle peut réduire les incertitudes attribuables à la rétrofacturation et à la révocation de paiements et garantir l'obtention des fonds essentielle à la fourniture des produits et à la prestation des services.



# Conclusion

Les paiements de sociétés sont mûrs pour un changement, et offrent une occasion unique de réaliser des gains de productivité et d'efficacité dans l'économie canadienne.

Les paiements des sociétés représentent une occasion de changement exceptionnelle, compte tenu du maintien de la dépendance à l'égard des chèques, des processus opérationnels manuels qui exigent beaucoup de temps et de la connaissance limitée des capacités de paiement en émergence. Les besoins et les attentes des sociétés et des pouvoirs publics en matière de paiements diffèrent de ceux des consommateurs. De plus, l'adoption de capacités et d'outils de paiement nouveaux dans les sociétés nécessite leur omniprésence sur le marché, leur normalisation et la confirmation de leur valeur commerciale.

La production de données enrichies sur les transferts (accompagnant les paiements), une meilleure normalisation, une transparence accrue, des solutions transfrontalières efficaces et la souplesse de l'acheminement des paiements, exécutés à l'aide de capacités de paiement pratiques et efficaces, sont vivement souhaitées. Ces conditions permettront aux sociétés d'intégrer les paiements dans leurs processus d'affaires numériques de sorte qu'elles pourront prendre de l'expansion et mieux servir leurs clients. Quant aux pouvoirs publics, ils pourront simplifier le traitement des paiements et garantir leur transparence aux citoyens. Il en découlera des gains de productivité et d'efficacité pour l'économie canadienne.

# Personnes-ressources

**Rob Galaski**

Associé directeur mondial  
Services bancaires et marchés financiers  
416-601-4594  
rgalaski@deloitte.ca

**Todd Roberts**

Associé et leader, Paiements canadiens  
416-202-2602  
toddroberts@deloitte.ca

**Soumak Chatterjee**

Associé et leader,  
Modernisation des paiements  
416-601-4495  
schatterjee@deloitte.ca

**Raman Rai**

Associé, Services financiers canadiens  
Leader, Consultation  
416-813-2446  
ramanrai@deloitte.ca

**Vivek Ramasubramanian**

Leader, Modernisation des paiements  
416-775-7238  
vramasubramanian@deloitte.ca

**Nous aimerions souligner la contribution à la production de ce rapport des personnes suivantes :**

Ali Zia  
Shreya Mathur  
Lisa Tran



## **deloitte.ca**

Deloitte offre des services dans les domaines de l'audit, de la certification, de la consultation, des conseils financiers, des conseils en gestion des risques et de la fiscalité, et des services connexes, à de nombreuses entreprises du secteur privé et public. Deloitte sert quatre entreprises sur cinq du palmarès Fortune Global 500® par l'intermédiaire de son réseau mondial de cabinets membres dans plus de 150 pays et territoires, qui offre les compétences, le savoir et les services de renommée mondiale dont les clients ont besoin pour surmonter les défis d'entreprise les plus complexes. Pour en apprendre davantage sur la façon dont les quelque 264 000 professionnels de Deloitte, dont 9 400 au Canada, ont une influence marquante, veuillez nous suivre sur LinkedIn, Twitter ou Facebook.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Ontario, est le cabinet membre canadien de Deloitte Touche Tohmatsu Limited. Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir [www.deloitte.com/ca/apropos](http://www.deloitte.com/ca/apropos).

Les renseignements contenus dans la présente ne remplacent d'aucune façon les conseils d'un spécialiste. Deloitte décline toute responsabilité à l'égard de l'utilisation de l'information ou du contenu de ce document.